

Les ECHOS

N°237 • MARS 2022

OBJECTIF MARNE PROPRE

P.11 LE WIFI ARRIVE EN VILLE

P.14 MOBILISATION
GÉNÉRALE POUR SAUVER
LE QUARTIER DU CHALET

P.16 DU BLÉ AU PAIN EN 2022

Les ECHOS • Mars 2022

3 • ÉDITO DU MAIRE

4 • DOSSIER DU MOIS

4 L'assainissement

8 • RETOUR EN IMAGES

10 • VIE NOCÉENNE

10 La collecte des déchets

11 Du WIFI à Neuilly-Plaisance

12 Salon du livre policier

14 Prolongement du métro :
mobilisation générale

16 Opération du blé au pain

17 Les cyclopeurs

18 Les week-ends 100% plaisir

19 Journée Internationale des droits
des femmes
Ukraine: Neuilly-Plaisance prend
part à l'élan humanitaire

20 • ARTISANAT

20 Série artisan : #1 Léa, céramiste
aux mains d'or

21 • ASSOCIATION

21 Appel à bénévoles pour
le potager à partager

22 • COMMERCE

22 Le chant de blé, boulangerie du
plateau

23 B&M, magasin discount

24 Dispositif PREP

25 • PORTRAIT

25 K. Dumanois, sophrologue

26 • CITOYENNETÉ

26 Les élections en 2022

27 • CULTURE

27 Ateliers numériques
Récolte des bouchons d'amour

28 Livre du mois
Concours de musique

29 • COURRIERS DES NOCÉENS

30 • JEUX ET ÉTAT CIVIL

31 • TRIBUNES POLITIQUES



**La Fauvette
CINEMA**

*Toute la programmation
du cinéma en ligne sur
le site de la Ville.
Réservez vos places dès
maintenant.*



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuynck

Collaboration:
A. Delacroix, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Rola.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance,
123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC.



Suivez toutes nos actualités :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance



Depuis 35 ans, des femmes et des hommes de votre commune se rassemblent pour mener des actions afin d'aider des personnes en difficulté et soutenir des actions humanitaires. Nous organisons en partenariat avec la Ville, plusieurs événements comme le Salon des Arts Créatifs et en avril prochain le Salon du livre policier mais aussi des spectacles, des concerts ou des actions en faveur du Téléthon, du dépistage du diabète, des collectes alimentaires... Certains de ces événements permettent de dégager des fonds qui sont redistribués pour la recherche médicale, pour les personnes en difficulté, les jeunes ou encore les personnes âgées.

Le lions club de Neuilly-Plaisance vous propose une **Soirée découverte du club le 15 mars à 19h**, au foyer de l'Amitié-L'escapade, 12 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance

L'occasion de découvrir l'ensemble des activités du club

Si vous êtes disponible pour participer à nos actions, rejoignez-nous avec vos idées et vos initiatives.

Renseignements :

M. Prince au 06 80 21 63 49

Le président du club, Eric Lours



UN COMBAT REMARQUABLE

Tout comme les élus de la majorité municipale, de nombreux Nocéens refusent de voir leur ville mutilée et la quiétude du quartier résidentiel du Chalet anéantie en raison du projet d'implantation d'un Centre de Dépannage des Trains sur la Zone d'Activités dans le cadre du prolongement du métro 1.

En effet, la Fontaine du Vaisseau n'est pas une Zone d'Activités avec des locaux à l'abandon comme il en existe tant mais bien au contraire un site avec des entreprises de pointe, qui embauchent (1500 emplois) et qui pour nombre d'entre elles connaissent une forte croissance. Il suffit d'ailleurs d'y passer un jour de semaine pour s'en rendre compte.

Je tiens ici à remercier les 2000 Nocéens qui ont signé la pétition lancée par la ville et les quelques 200 personnes qui ont manifesté leur opposition sur le registre du commissaire-enquêteur.

Alors que l'enquête publique vient de s'achever, il est bien-sûr trop tôt pour savoir si nous avons été entendus.

Néanmoins, notre mobilisation a d'ores et déjà payé puisque nous avons reçu l'appui de nombreux Maires et du Territoire « Grand Paris – Grand Est ».

Même si cela ne me fera pas changer d'avis à propos des 12 Territoires créés au sein de la Métropole du Grand Paris auxquels j'ai toujours été opposé, je tiens à souligner le soutien sans ambiguïté des 13 Maires du Territoire, à travers le courrier adressé au commissaire-enquêteur. Jean-Michel Genestier, Vice-président du Territoire en charge du développement économique et Maire du Raincy, s'est également déplacé avec moi le 24 février à la rencontre de chefs d'entreprise de la Fontaine du Vaisseau très inquiets pour le devenir de leur société.

La réunion publique supplémentaire que j'ai obtenue et qui s'est tenue en salle des fêtes le 24 février a permis, s'il en était encore besoin, de mettre en lumière les incohérences du projet de CDT à la Fontaine du Vaisseau : études d'impacts toujours pas réalisées alors que le projet est soumis à l'enquête publique, ballet de camions dans des rues étroites et déjà saturées, engins de chantier censés être silencieux ou presque, écrans anti-bruit revêtus d'un chatoyant pelliculage végétal censés préserver, en théorie, la quiétude des riverains et notamment de l'EHPAD « Résidence d'Eglantine ».

Dans l'immédiat, ce sont d'autres travaux, bien moins destructeurs, qui vont impacter les Nocéens au cours des deux prochaines années. Subventionnés par le Gouvernement dans le cadre de l'opération Marne propre, des travaux d'assainissement auront lieu dans de nombreuses rues.

Et pour finir, le retour du printemps dans les jours prochains ne peut que nous inciter à l'optimisme d'autant plus que pour la première fois depuis deux ans, il semble, cette fois, réaliste d'envisager la fin de la pandémie.

L'allègement des mesures sanitaires et le retour à une vie quasi-normale permet enfin à la ville de reprendre une programmation événementielle et culturelle : Thé dansant, Dance Floor, salon du Polar, brocante, ... sont à nouveau à l'agenda.

**Votre Maire,
Christian DEMUYNCK**





OBJECTIF MARNE PROPRE

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, plusieurs épreuves se

dérouleront à Paris

sur la Seine qui nécessitent de dépolluer le fleuve et son principal affluent, la Marne.

En outre, à l'issue des JO, les pouvoirs publics souhaitent

créer plusieurs lieux de baignade sur la Seine et la Marne à Paris et en Île-de France.



Dans ce but, un ambitieux « plan baignade » de 1,4 milliard d'euros a été lancé à l'échelle du Grand Paris. Un des volets de ce plan concerne l'assainissement afin d'éviter que des eaux sales ne se déversent dans la Seine. C'est pourquoi, jusqu'en 2024, d'importants travaux d'assainissement auront lieu à Neuilly-Plaisance ainsi que dans d'autres villes du Territoire « Grand Paris Grand Est » afin de parvenir à cet objectif.



TOUT SAVOIR SUR L'ASSAINISSEMENT

Qu'est-ce que l'assainissement ?

L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées pour les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel.

Qu'est-ce que l'assainissement collectif ?

L'assainissement collectif (*communément appelé tout-à-l'égout*) correspond à un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers un ouvrage d'épuration. C'est le contraire de l'assainissement non-collectif ou autonome qui correspond à une installation d'assainissement individuelle pour chaque habitation, sans transport des eaux usées en dehors de parcelle où se trouve l'habitation.

Qu'est-ce qu'un réseau séparatif ?

Ce système d'assainissement collecte les eaux usées domestiques (*salle de bain, cuisine, WC...*) et les eaux pluviales dans deux réseaux différents et adaptés. Le réseau d'eaux usées doit mener les eaux à une station d'épuration (*Noisy-le-Grand pour le cas de Neuilly-Plaisance*) pour qu'elles y soient traitées. Le réseau d'eaux pluviales renvoie les eaux directement dans la Marne.

À l'inverse, un réseau unitaire va collecter dans la même canalisation aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales.

À quoi correspond les eaux usées ?

Le terme « eaux usées » désigne à la fois les eaux vannes (*l'eau des toilettes*) et les eaux ménagères (*lavabo, cuisine, douche, lave linge...*). Les eaux usées ne peuvent être rejetées en l'état dans la nature car elles contiennent des micro-organismes potentiellement nocifs.

[Plus d'informations sur l'assainissement sur monbranchement.fr](http://monbranchement.fr)



LES BONS GESTES EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

- Ne pas jeter les restes de produits détergents, chimiques, huiles de friture, médicaments dans votre évier, ni dans vos toilettes. Rapportez-les en déchetterie.
- Aucun produit solide ne doit être jeté dans les sanitaires : lingettes, couches, serviettes, tampons, cotons tiges créent des obstructions dans les canalisations et ne sont pas biodégradables, quelle que soit la mention affichée sur l'emballage. Tous ces déchets doivent être jetés à la poubelle, avec les ordures ménagères.
- Ne pas jeter de déchets dans la rue, même les mégots, ceux-ci se retrouveront dans la Marne. Les poubelles de rue vous permettent de jeter vos déchets sans polluer.
- L'eau de pluie peut être réutilisée pour de multiples usages : arrosage du jardin ou des espaces verts, sanitaires,... Favoriser son retour dans le sol permet de lutter collectivement contre les inondations et alimente les nappes.



Éaux pluviales

Éaux usées

QUELLES SONT LES RUES CONCERNÉES PAR CES TRAVAUX ET QUAND COMMENCERONT-ILS ?

La liste des rues concernées en 2022 est en cours de finalisation par les services du Territoire après une phase d'études avec les services techniques municipaux. À la demande de **M. Butin**, maire-adjoint en charge notamment des Services Techniques et des Travaux, il a été porté une attention particulière au phasage des travaux afin que plusieurs rues d'un même quartier ne soient pas impactées à la même période.

La campagne de travaux 2022 a débuté en février et s'achèvera en décembre. À chaque fois, les rues concernées seront fermées durant plusieurs semaines.



QUELS SERONT LES TRAVAUX RÉALISÉS À NEUILLY-PLAISANCE ?

Ils consistent en la réalisation d'un réseau d'eaux usées dans plusieurs rues et au raccordement des habitations. Ces derniers seront réalisés par les services du Territoire Grand Paris Grand Est en charge de l'assainissement depuis 2016.



La rue Pasteur figure parmi les rues bénéficiant de travaux d'assainissement en 2022.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES RIVERAINS ET LA CIRCULATION ?

Pendant toute la durée des travaux, les rues concernées seront interdites à toute circulation. Seuls les riverains pourront y accéder mais uniquement les soirs, week-ends et jours fériés.



Pour les personnes résidant dans les rues en chantier, la collecte des ordures ménagères sera assurée sans changement. Les ouvriers des entreprises de travaux publics se chargeront d'amener et ramener les containers au-delà du périmètre du chantier pour permettre le ramassage par SEPUR (à l'exception du samedi et du dimanche où les riverains devront déposer leurs containers à un endroit signalé).

LES RIVERAINS AURONT-ILS L'OBLIGATION DE SE RACCORDER AUX RÉSEAUX CRÉÉS DANS LEUR RUE ?



Les entreprises prestataires du Territoire vont créer des branchements jusqu'en limite de propriété. Le raccordement au réseau est obligatoire mais en tout état de cause, au moment de la vente, la maison ou l'immeuble devront obligatoirement être raccordés aux réseaux.

Pour ce qui est du domaine privé après la limite de propriété, les travaux sont à la charge du propriétaire qui peut prétendre à des aides. Ces aides sont actuellement

incitatives dans le cadre des travaux liés aux JO. Ces aides seront majorées si le propriétaire fait réaliser ses travaux par le prestataire mandaté par le Territoire.

Autre avantage : le recours à l'entreprise mandatée par le Territoire permet de vous assurer de la qualité et de la conformité des travaux, et de bénéficier d'un certificat attestant la conformité de vos installations. En cas de non-conformité, les travaux devront être refaits aux frais du propriétaire.



Le Territoire « Grand Paris Grand Est » en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, délivre des aides pour financer les travaux de mise en conformité : jusqu'à 4200 € d'aide pour la séparation des eaux usées et pluviales, et 1000 € supplémentaires si vous déconnectez vos eaux pluviales des réseaux publics.

Ces aides permettent en moyenne de couvrir 80% du montant des travaux (*chiffres pour une maison individuelle*).

Plus d'informations : <https://www.grandparisgrandest.fr/fr/subventions-pour-la-mise-en-conformite> ou 01 41 70 30 06

QUEL EST LE MONTANT DES SUBVENTIONS ?

S'agissant des opérations de travaux publics, les riverains concernés seront avisés par un courrier du Territoire cosigné par la Ville qui les informera de l'ouverture d'une enquête. Celle-ci aura pour objet de réaliser pour chaque habitation un diagnostic gratuit pour vérifier la bonne séparativité des eaux usées et pluviales ainsi que leur raccordement aux réseaux d'assainissement.

Cette enquête sera réalisée par des prestataires privés ou par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Dans la phase opérationnelle, la Ville veillera au respect des plannings de travaux et assurera l'information des Nocéens via une rubrique dédiée accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville.



COMMENT M'INFORMER SUR CES TRAVAUX ?



RENDEZ-VOUS

Lettres infos riverains, panneaux lumineux, carte des travaux interactive et page dédiée aux travaux sur le site de la Ville, les services municipaux vous informent tout au long des travaux





7.01.22 • CENTRE DE DÉPISTAGE

Visite de **Christian Demuynck** au centre de dépistage dédié aux mineurs et au personnel scolaire en janvier qui a permis de réaliser plus de 700 tests.



10.01.22 • CASERNE DES POMPIERS

Visite de la caserne des pompiers à Neuilly sur Marne par **Christian Demuynck, Mme Lamaurt, M. Taglang et M. Pereira.**



13.01.22 • RECRUTEMENT EXPRESS

L'opération Recrutement express de la Ville a donné lieu à 100 entretiens sur une trentaine de postes.

20.01.22 • CENTRE DE DÉPISTAGE

Dépistage d'une jeune nocéenne par un infirmier nocéen dans le cadre de la mise en place par la Ville d'un centre de dépistage COVID.



31.01.22 • PROLONGEMENT DU MÉTRO LIGNE 1

Présence du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique du prolongement du Métro ligne 1.



Signature de la pétition contre la destruction de la ZA la Fontaine du Vaisseau et de la vie de quartier du Chalet.



28.01.22 • ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Anniversaire des seniors en présence de **Mme Ponzio Refatti, M. Naud, Mmes Beauparant, Bouillaud, Cirimele, Cabaret, Chevalier, Le Petitcorps, Reverdy et Mme Lamaurt.**



4.02.22 • LIBRAIRIE L'ALTERNATIVE

Inauguration de la librairie L'Alternative en présence de la gérante Mme Ferron et **Christian Demuyneck**, Maire de Neuilly-Plaisance



5.02.22 • TRAVAUX

Fin des travaux rue Carnot, avec une chaussée flambant neuve.



5.02.22 • 100% PLAISIR

Un week-end 100% plaisir, 100% jeux d'arcade ! Petits et grands étaient ravis de cette animation intemporelle et ludique.

12.02.22 • SAINT VALENTIN

Durant les animations 100% plaisir, la Saint Valentin se fête aussi en famille.



16.02.22 • ACTIVITÉS DU FOYER

Une animation de création d'art floral a eu lieu au Foyer de l'Amitié – L'escapade, pour un résultat très réussi.



12.02.22 • BÉBÉS LECTEURS

Séance à la bibliothèque des bébés lecteurs durant laquelle les familles nocéennes ont été émerveillées.



05.03.22 • FERME

La ferme des animaux était de retour sur le parvis de l'hôtel de ville : vache, âne, chèvre, lapins... à l'occasion du salon de l'agriculture.

LES DÉCHETS, UN ENJEU COLLECTIF

Depuis 5 ans, de par le transfert de compétences de la Ville au Territoire, Grand Paris Grand Est gère et collecte les déchets tout au long de l'année : ramassage, collecte des déchets végétaux et des encombrants, déchèteries et livraison de poubelles.

PRODUCTION DE DÉCHETS EN 2020

457 kg/hab. du territoire
(dont 48 kg d'emballages et papiers triés)

La ville de Neuilly-Plaisance est attachée à la qualité du service proposé par Grand Paris Grand Est. Pour tout savoir sur la prévention et la collecte de vos déchets, plusieurs outils vous sont accessibles sur le site <https://www.grandparisgrandest.fr/fr/gerer-ses-dechets-gpge>.

- Un **guide d'astuces** pour réduire vos déchets.
- Une **carte dynamique clic info déchets** permettant de connaître en fonction de votre adresse les dates de collectes du verre, du papier, du plastique, des ordures ménagères ou encore des bornes textiles et des déchèteries.
- Un **numéro vert** et un formulaire pour toute réclamation ou demande d'information.
- Le **point sur les 7 déchèteries du Territoire** : modalités et horaires d'accès.
- Une **rubrique de demande de bacs**.



La Ville relaie l'ensemble des informations sur son site, ses réseaux sociaux ainsi que dans le journal Les Echos. Le calendrier des collectes est également disponible à l'accueil de l'hôtel de ville.

- Le **calendrier des collectes** : À partir du 1^{er} mars, la collecte des déchets évolue. La principale nouveauté est la collecte des encombrants désormais sur RDV. Explication ci-dessous et sur le calendrier qui vous a été transmis dans vos boîtes aux lettres.

OBJETS ENCOMBRANTS

TOUS HABITATS CONFONDUS

ATTENTION !
DÉSORMAIS SUR RDV
AU 01.60.43.51.96
OU SUR
www.grandparisgrandest.fr

SAUF LES IMMEUBLES SITUÉS DANS LES RUES COLORÉES SUR LA CARTE (CONSIGNES CI-DESSOUS)

SAUF IMMEUBLES

RUES EN ROUGE 2^e ET 4^e VENDREDI DU MOIS

DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR 1	1 ^{er} ET 3 ^e MARDI DU MOIS
SECTEUR 2	1 ^{er} ET 3 ^e MARDI DU MOIS
SECTEUR 3	1 ^{er} ET 3 ^e MARDI DU MOIS
SECTEUR 4	2 ^e ET 4 ^e MARDI DU MOIS
SECTEUR 5	2 ^e ET 4 ^e MARDI DU MOIS

SECTEUR 1	2 ^e ET 4 ^e JEUDI DU MOIS
SECTEUR 2	2 ^e ET 4 ^e MARDI DU MOIS
SECTEUR 3	2 ^e ET 4 ^e MERCREDI DU MOIS
SECTEUR 4	2 ^e ET 4 ^e LUNDI DU MOIS
SECTEUR 5	2 ^e ET 4 ^e MERCREDI DU MOIS

ATTENTION CHANGEMENTS

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

NEUILLY-PLAISANCE, UNE VILLE CONNECTÉE

Les usages numériques évoluent rapidement, avec une forte croissance des besoins de connectivité. Attentive aux attentes des Nocéens, la ville de Neuilly-Plaisance met en place une solution d'accès gratuit à internet : le déploiement du WIFI sur certains lieux et structures publics de la Ville.

L'objectif est donc de favoriser l'accès au numérique notamment pour les publics qui n'auraient pas les moyens d'avoir des forfaits mobiles, ou ayant un forfait limité. Deux enjeux forts pour la Municipalité portés par M. Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication et M. Rigault conseiller municipal chargé de la Ville intelligente « Smart City ».

En France, les initiatives de WIFI territorial se développent de manière croissante depuis dix ans. L'Union européenne soutient cette dynamique, grâce au programme Wifi4EU, dispositif offrant une aide financière aux collectivités de toute l'Europe souhaitant mettre en place une offre de WIFI gratuite.

À Neuilly-Plaisance, les HOTSPOT WIFI permettront, courant mai, d'avoir accès gratuitement au WIFI d'un niveau de débit équivalent à la 4G. Dans les lieux où les hotspots



seront installés, vous pourrez activer le wifi sur votre appareil (*smartphone, tablette ou ordinateur*) et vous connecter au réseau « WIFI4EU ». Puis, il suffira de lancer l'application qui vous sert de navigateur Internet (*chrome, safari, edge...*). Une page de connexion s'affichera, vous pourrez alors entrer vos identifiants ou créer votre compte. Ces spots seront disposés sur des sites fréquentés et captifs de la Ville tenant compte des dispositions de la loi Abeille de 2015 qui écarte les crèches et les écoles comme sites possibles :



- 📍 Mairie,
- 📍 Foyer de l'amitié,
- 📍 Le PAJ,
- 📍 Le marché du centre-ville,
- 📍 La salle des fêtes,
- 📍 Les environs du cinéma et du hall du marché du Plateau,
- 📍 Les tribunes du stade,
- 📍 Les bords de Marne – place Montgomery,
- 📍 Le parc Kennedy.

Plus d'informations et mode d'emploi sur le site de la Ville

SALON DU LIVRE POLICIER, RDV INCONTOURNABLE DU POLAR

Le polar sera à l'honneur le 9 avril dans le cadre de la 20^e édition du salon sous l'égide de Mme Lamaurt, première adjointe et M. Vallée adjoint au Maire délégué notamment à la Culture. Nous vous disons tout de ce moment culturel incontournable.

Pour sa 20^e édition, le salon du livre policier a revu son format en une journée intense de rencontres, de découvertes et d'activités le samedi 9 avril prochain à la salle des fêtes de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

PROGRAMME DU WEEK-END :

9h30 : ouverture du salon

- Rencontres et dédicaces des auteurs
- Ateliers d'écriture
- Atelier d'initiation à la BD
- Atelier d'initiation à l'illustration
- Remise des Prix Lion noir et Lionceau noir
- Annonce des résultats du concours Lecture Académie

18h30 : fermeture du salon

Une vingtaine d'auteurs seront présents en dédicace rien que pour vous et le plaisir de partager leurs énigmes, leurs inspirations et leurs univers.



Depuis sa création en 2003 et avec le soutien du Lions Club Neuilly Dhuis, une partie des bénéfices est reversée à une association caritative. Cette année les dons récoltés seront reversés à l'association Horizon cancer, reconnue d'utilité publique en 2006 qui offre aux personnes atteintes d'un cancer, un réconfort, un soutien moral et financier. Elle soutient également les aidants et propose des ateliers et activités.



Cette 20^e édition est aussi organisée pour la première fois en partenariat avec la Librairie nocéenne L'alternative, ouverte depuis le 2 novembre dernier. La librairie tant attendue et à peine arrivée a répondu présente à l'appel de la Ville pour concevoir et imaginer ce grand rendez-vous de lecture !



La jeunesse nocéenne mobilisée

310 élèves de 13 classes de CM1 et CM2 de Neuilly-Plaisance sont invités à attribuer pour la 20^e année, le Lionceau Noir à l'un des 4 polars jeunesse.

[Le programme détaillé du salon et la liste des auteurs présents bientôt disponibles sur le site de la Ville.](#)

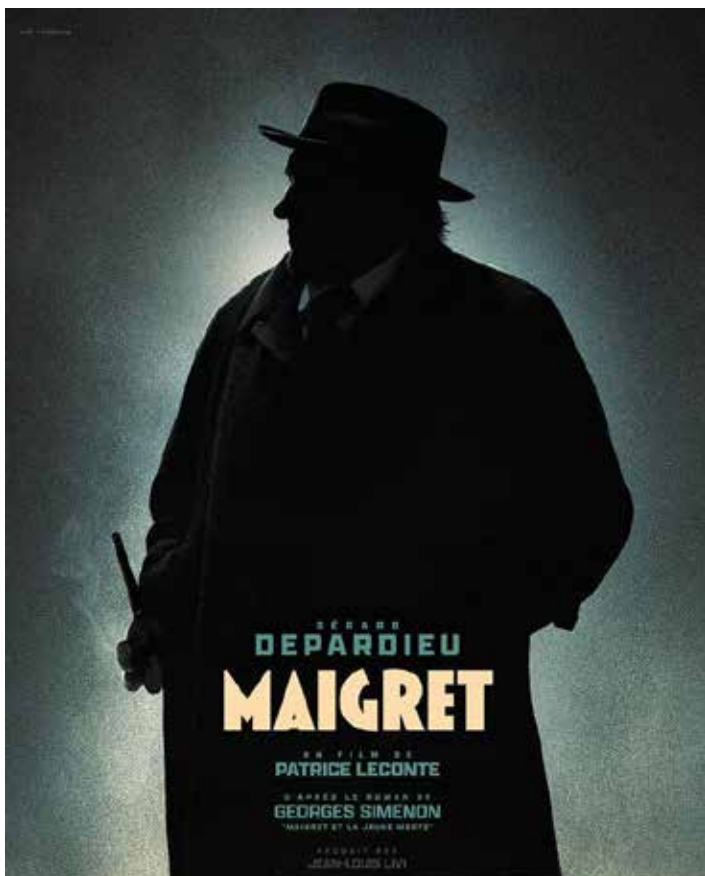
[Entrée libre sur présentation de votre pass vaccinal et autres mesures en vigueur le jour du salon.](#)



Le week-end du polar le 13 avril 2019 à la salle des Fêtes

DU POLAR PARTOUT DANS LA VILLE

À LA BIBLIOTHÈQUE, le samedi 9 avril (sections jeunesse et adulte) et sur le stand Bib'Liberté avenue Foch le week-end dans le cadre des animations 100% plaisir, les titres policiers seront à l'honneur.



AU CINÉMA LA FAUVETTE,
retrouvez un cycle polar :

- **Mercredi 6 avril à 20h45 :**
The Batman de Matt Reeves
- **Judi 7 avril à 20h45 :**
Maigret de Patrice Leconte
- **Vendredi 8 avril à 20h30 :**
séance de Légende avec le film Le Cercle rouge de Jean-Pierre Melville
- **Samedi 9 avril à 20h30 :**
Murder Party de Nicolas Pleskof
- **Dimanche 10 avril à 20h30 :**
Goliath de Frédéric Tellier





Stand d'information à la gare RER le 3 février dernier en présence d'une partie de l'équipe municipale.

MOBILISATION GÉNÉRALE

Dans le cadre du prolongement de la ligne 1 du métro à Val de Fontenay à l'horizon 2035, un centre de dépannage des trains souterrains doit être construit à Neuilly-Plaisance mettant en péril la Zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau et la vie de quartier du Chalet.

A lors qu'en 2015, le scénario du prolongement du métro, dans le cadre du Contrat de Développement territorial, prévoyait l'installation du centre de dépannage à Fontenay-sous-Bois en ayant obtenu l'unanimité des communes concernées, la Municipalité apprend en 2021 que c'est sur son territoire qu'il sera implanté. **Christian Demuynck** et la municipalité, mis devant le fait accompli ne peuvent se résoudre à voir disparaître purement et simplement la ZA de la Fontaine du Vaisseau (1500 emplois au sein de 50 entreprises) et à imposer 7 ans de nuisances qui constitueraient un véritable calvaire pour les riverains de ce quartier résidentiel.

La position de la Ville est donc claire : OUI à la construction du prolongement du métro, NON à la construction du centre de dépannage à Neuilly-Plaisance. La Ville est déterminée à protéger les Nocéens, la vie de quartier du Chalet et la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau.

Après avoir voté contre cette implantation lors du Conseil Municipal du 15 décembre dernier, les élus de Neuilly-Plaisance ont demandé à ce que soit retenu le projet précédent qui avait l'accord de tous. La municipalité a appelé les Nocéens à montrer leur opposition au projet. Réunions d'informations sur différents sites comme le marché et la gare RER, mise en ligne d'une pétition contre l'installation du centre de dépannage, information pédagogique en

direction des Nocéens, en présence des élus **M. Martinache** et **M. Berthier** aux réunions publiques se tenant à Fontenay-sous-Bois, interviews des riverains et entrepreneurs du quartier sont autant d'actions menées avec succès par la Municipalité. Cette offensive a donné lieu à près de 2000 signatures et un registre de l'enquête publique portant à présent de maintes oppositions des Nocéens à cette implantation.

Si, à l'heure où ces lignes sont écrites, la Ville n'a aucune garantie d'obtenir gain de cause, une chose est sûre, elle aura tout essayé et continuera de se mobiliser contre ce projet. D'ores et déjà un grand merci aux Nocéens qui ont répondu présent à cette mobilisation générale.



13.02.22 Signature de la pétition lors du stand d'information tenu par les élus **Mme Lamaurt, M. Butin, M. Martinache, M. Taglang et M. Rigault.**

**Jeudi 24 février :
une journée consacrée à la sauvegarde
de la Zone d'Activités**

M. le Maire, **Christian Demuynck** et M. Genestier, Vice-président du Territoire Grand Paris Grand Est et Maire du Raincy se sont rendus en matinée sur la Zone d'Activités. La délégation a été reçue par 3 entrepreneurs : M. Lhoutellier, PDG d'ERI ; M. Polèse, PDG de Bâti Santé et M. de Vanssay, PDG de Rincent Air. M. le Maire a rappelé les éléments du projet et M. Genestier a réaffirmé que l'EPT soutenait pleinement l'action de la ville de Neuilly-Plaisance.

Le PDG d'ERI emploie environ 400 salariés sur la Fontaine du Vaisseau qui constitue une base indispensable pour répondre aux obligations contractuelles liant ERI à ses clients. Tout déplacement sur un autre site allongerait les temps d'intervention. Du fait de ces incertitudes, M. Lhoutellier vient de suspendre des investissements immobiliers de plusieurs millions d'euros.



Christian Demuynck à la rencontre des dirigeants d'entreprises présents sur la Zone d'Activités.

Les PDG de Bâti Santé (300 employés) et de Rincent Air (7 personnes) soulignent eux aussi que leurs sociétés sont en pleine expansion et que le projet inquiète beaucoup leurs collaborateurs. S'il devait entraîner des départs, il en résulterait un préjudice certain, un problème de compétences et une difficulté pour recruter.

Nombre de salariés des entreprises de la Fontaine du Vaisseau se sont installés à proximité pour profiter d'une vie familiale. Neuilly-Plaisance est un lieu privilégié tant par rapport à l'accessibilité que par rapport aux possibilités d'accession à la propriété. Le problème est donc tout à la fois économique, sociétal et environnemental.

À la demande de M. Demuynck, la commission d'enquête a validé une troisième réunion publique dédiée à la mobilisation des Nocéens contre l'implantation du centre de dépannage, le jeudi 24 février.



Christian Demuynck, Maire de Neuilly-Plaisance réaffirme la mobilisation de la municipalité et des Nocéens pour défendre le quartier du Chalet.

Lors de cette réunion, Christian Demuynck a réaffirmé la mobilisation de la municipalité et des Nocéens pour défendre le quartier du Chalet.

Cette réunion publique s'est tenue en présence notamment de :

- M. Genestier, Vice-Président Grand Paris Grand Est
- M. Rispal, conseiller municipal délégué au Transport collectif et pôle gare à Fontenay-sous-Bois
- M. Consalvi, adjoint délégué à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale, et aux politiques du partage à Montreuil
- M. Probst, directeur général d'Île-de-France Mobilités

Lors des échanges, le Président de la Commission d'enquête a mentionné que le prolongement de la ligne 1 a donné lieu à 5850 observations. Île-de-France Mobilités a indiqué que le changement de tracé du CDT (gain de 1400 mètres de tunnel) ferait économiser 385 millions d'euros. Pour la résidence d'Eglantine qui compte 44 chambres dont la moitié donnent sur la Fontaine du Vaisseau, des écrans anti-bruit habillés d'un pelliculage imitant le lierre seraient installés pour limiter le bruit.

Aujourd'hui, les entreprises, les Nocéens et la Municipalité attendent avec impatience les conclusions de la commission d'enquête. La Ville ne manquera pas de vous tenir informer de l'évolution de ce dossier majeur pour le devenir de notre ville.



Près de 200 personnes étaient au rendez-vous, jeudi 24 février à la salle des fêtes dès 18h30.



La moisson - opération du blé au pain en 2019



Quand la parcelle de la prairie du parc des coteaux se métamorphose en champ de blé

DU BLÉ AU PAIN

Année après année, la Ville met en œuvre des projets agricoles afin de faire découvrir aux Nocéens les différentes étapes liées à l'agriculture d'un légume ou d'une céréale, avec pour principe le « cultiver ensemble » ! Après l'expérience inédite de la Stévia en 2021, retour sur la céréale incontournable : le blé en 2022.



Quand l'heure de la dégustation est venue - opération du blé au pain en 2019

Les services, les agriculteurs partenaires, les habitants participent activement et ensemble aux différentes étapes de production des légumes et céréales récoltés sur la Ville. Bien avant les autres, depuis 2013, la ville de Neuilly-Plaisance a fait de son art de vivre agricole une marque de fabrique. Blé, pomme de terre, orge,

betterave, tournesol, stévia... Les cultures ont été variées, les participations nombreuses. Pédagogie, sensibilisation, apprentissage du travail et valeurs de citoyenneté sont les maîtres mots de ces opérations menées sur les terres nocéennes et pensées pour faire découvrir et vivre l'agriculture dans une démarche participative.

ÉTAPES 1 ET 2 : LE LABOUR ET LE SEMIS

L'opération du blé au pain a ainsi débuté par l'étape du labour le 23 février dernier avec les petits nocéens fréquentant les centres de loisirs. C'est le 12 mars que l'aventure continue pour l'étape du semis pour laquelle tous les Nocéens sont attendus. Inscription sur le site de la Ville. Vous serez accueillis chaleureusement, comme il se doit autour d'un petit déjeuner convivial sur la prairie du parc du plateau d'Avron.

A NOTER

DU BLÉ AU PAIN
NEUILLY-PLAISANCE

Les GRANDS rendez-vous !

FÉVRIER 23	LE LABOUR En présence des centres de loisirs nocéens
MARS 12	LE SEMIS De 10h à 12h Petit déjeuner offert. Inscription sur le site de la ville.
AOÛT 20	LA RÉCOLTE De 10h à 12h Petit déjeuner offert. Inscription sur le site de la ville.
SEPTEMBRE 3	LA DÉGUSTATION Durant la Fête de la Rentrée

CY-CLOPEUR, LE RECYCLAGE ÉCOLO DES MÉGOTS

Depuis octobre 2017, la ville de Neuilly-Plaisance s'est dotée de 6 cendriers permettant le recyclage des mégots de cigarettes. Après 4 ans d'utilisation, le temps du bilan est venu.

Afin de maintenir la qualité de son cadre de vie tout en préservant la nature, la Municipalité a fait installer il y a 5 ans sur différents lieux de passage, des cendriers de la société cy-clope alors naissante :

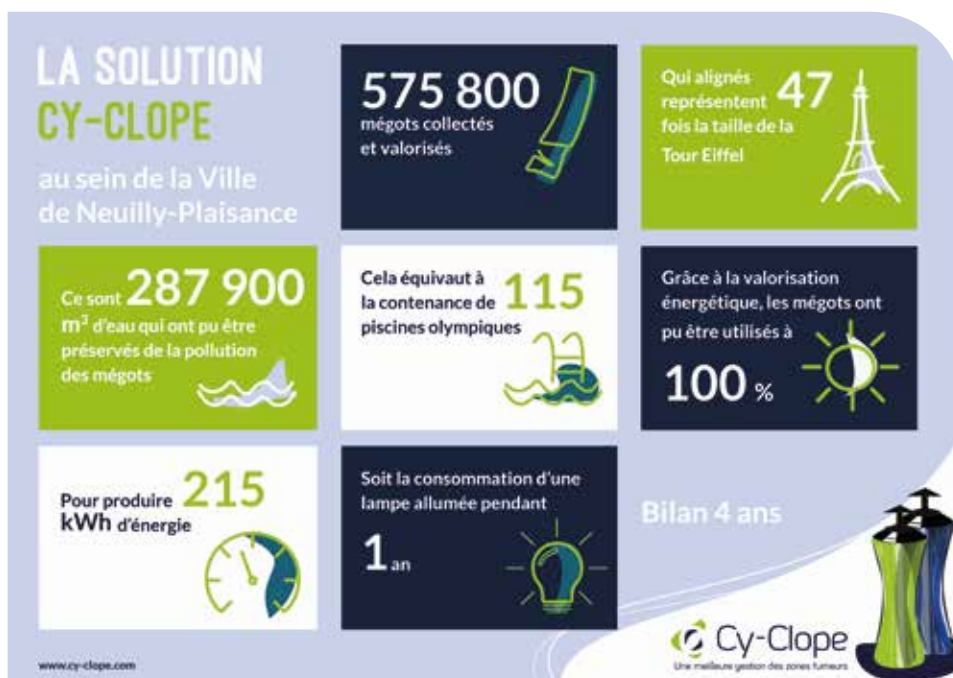
- 📍 Parvis de l'hôtel de ville,
- 📍 Devant le marché côté av. du M. Foch,
- 📍 Devant le tabac de la poste,
- 📍 Voie Lamarque/rue Faidherbe,
- 📍 Devant Le Petit Foch au 86 avenue du Maréchal Foch,
- 📍 Parking du marché/avenue Georges Clemenceau

Ce système de collecte permet la réutilisation des filtres de mégots. L'acétate de cellulose présent dans les filtres est transformé en plaques de plastique, qui sont ensuite utilisées pour fabriquer du mobilier d'extérieur.



Cy-clopeur devant le marché

Un geste banal, un acte citoyen qui depuis 4 ans porte ses fruits :





LES ANIMATIONS 100% PLAISIR REBOOSTÉES

Avec les beaux jours, la Municipalité a fait le choix de redynamiser les animations du week-end 100% plaisir via des thématiques régulières.

SAMEDI 12 MARS : SUITE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES DU 8 MARS

Nouvelles animations, thématiques sportives, culturelles et de loisirs, le calendrier des animations 100% plaisir se dessine pour les semaines à venir dont voici le programme. Les services de la Ville ont conçu une programmation permettant à chacun, petit ou grand de profiter pleinement de l'art de vivre nocéen et du centre-ville!

SAMEDI 19 MARS : SPORTS



ÉVEIL SPORTIF, PARCOURS ET ATELIERS, TOUT LE NÉCESSAIRE POUR ÊTRE EN FORME !

SAMEDIS 26 MARS - 2 AVRIL : CARNAVAL

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR ASSISTER ET PARTICIPER AU DÉFILÉ HAUT EN COULEURS DES ENFANTS.



SAMEDI 9 AVRIL : SPÉCIAL POLAR

RETROUVEZ LE PROGRAMME PAGES 12 ET 13

SAMEDI 16 AVRIL : SPORTS

ÉVEIL SPORTIF, PARCOURS ET ATELIERS, TOUT LE NÉCESSAIRE POUR ÊTRE EN FORME !



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Célébrée le 8 mars, cette journée, issue de l'histoire des luttes féministes en Europe et aux États-Unis, est officialisée en 1977 par les Nations Unies. À Neuilly-Plaisance, la journée est célébrée tout au long de la semaine du 7 mars.

Sous l'impulsion de **Mme Refatti-Ponzio** adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance et à la Santé et **Mme Yilmaz** conseillère municipale chargée de la Santé, de la Conciliation et des Droits des Femmes, la semaine sera culturelle et festive.

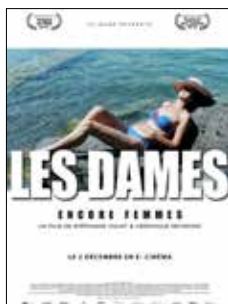
Tout d'abord avec un cycle spécial Réalisatrices avec 4 projections au cinéma la Fauvette. 5 réalisatrices sont mises à l'honneur avec :



Un drame de Hafsia Herzi



Un drame d'Audrey Diwan



Un documentaire de Stéphanie Chuat et Véronique Reymond



Une comédie dramatique de Carine Tardieu

Puis, lors des animations 100% plaisir du samedi 12 mars, les familles nocéennes pourront découvrir ou redécouvrir les portraits de femmes qui ont fait l'histoire en menant un combat pour la place des Femmes dans notre société. L'équipe de la bibliothèque a concocté une sélection féminine de livres sur le stand Bib Liberté à retrouver le samedi en journée et le dimanche matin.

Apprendre en s'amusant, c'est l'un des défis quotidiens de la ville de Neuilly-Plaisance.



UKRAINE: NEUILLY-PLAISANCE PREND PART À L'ÉLAN HUMANITAIRE

Le Président de la République a annoncé, dans son discours du 2 mars, que « plusieurs centaines de milliers de réfugiés venant d'Ukraine sont et seront accueillis sur notre continent. La France prendra sa part ».

La ville de Neuilly-Plaisance ne peut rester insensible au sort de ces personnes contraintes par la guerre d'abandonner leurs foyers. Ainsi, **Christian Demuynck**, proposera lors du prochain conseil municipal le vote d'un don exceptionnel à destination des civils ukrainiens touchés par ce conflit.

Par ailleurs, une cellule est mise en place à l'accueil de la mairie pour recenser et orienter les personnes souhaitant faire preuve de solidarité à l'égard des réfugiés ukrainiens.

Cette solidarité peut se traduire par des dons financiers ou par une proposition d'hébergement, tout en recommandant pour les dons financiers de s'adresser à des associations ou des structures spécialisées dans l'aide humanitaire et déjà opérationnelles en Ukraine, comme la Croix Rouge Française.

La ville encourage ces initiatives et invite tous les Nocéens ayant la volonté d'accueillir à leur domicile une famille ukrainienne à se manifester auprès de l'accueil de la mairie - 01 43 00 96 16 ou contact@mairie-neuillyplaisance.com.

LÉA, CERAMISTE AUX MAINS D'OR

Les Echos lancent une série de portraits d'artisans, dont voici le premier numéro. L'occasion chaque mois de découvrir une personnalité, un savoir-faire, un parcours. Une collaboration fructueuse avec le club-photo de Neuilly-Plaisance.



Léa Dekens à l'ouvrage

© Valentin Canevet

une autre dédiée aux séries. Il fait bon dans l'atelier de Léa de par la chaleur du tour de potier, machine ancestrale devenue par la suite électrique. La décoration est épurée, l'ambiance est studieuse, les pièces de vaisselle et de décoration sont raffinées et parfois d'inspiration japonaise. Léa conçoit selon ses envies ou répond à des commandes. La jeune céramiste utilise une méthodologie appliquée à base de grès. Chaque étape a son importance : croquis, tour, tournassage, four, séchage, pose d'email...

Dans son art, la céramiste affectionne le rapport à la matière et apprivoise la dimension aléatoire des couleurs.

Le parcours

Après un master Design, objet et espace, Léa Dekens débute sa carrière auprès du designer, Tzuri Guta, qui développe la technique de dentelle siliconée. Suivra une formation aux arts et techniques céramiques. Le hasard de la vie fait que l'ancienne céramiste de l'atelier contacte Léa à l'été 2021 et lui propose de le reprendre. L'aventure nocéenne était née pour la jeune femme de 25 ans qui apprécie la Ville pour son art de vivre, l'accueil que lui ont réservé les commerçants et les balades à vélo partagées avec son père. D'origine picarde, Léa a plusieurs cordes à son arc comme la couture de costumes historiques ou de kimonos.

L'atelier

Au détour du quartier pavillonnaire, une pancarte annonce l'activité de Léa : atelier – boutique de céramiques, ouvert depuis le 1^{er} septembre dernier. Une vitrine pour les pièces uniques,



Détail des outils de céramiste

© Valentin Canevet

Un partage des savoirs

Des cours ouverts aux adultes nocéens ont lieu tous les samedis lors de 2 séances, l'une le matin, l'autre l'après-midi, durant 2 h 30 pour cette activité tant physique que technique. Les cours sont limités à 2 personnes par séance pour un accompagnement personnalisé. Si davantage d'adultes sont intéressés, Léa songe à dédier une journée en semaine à des cours supplémentaires.



Les mains d'or de la céramiste

© Valentin Canevet

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Participation aux Journées européennes des métiers d'art les 2 et 3 avril,
- Participation aux animations 100% plaisir au printemps.

Atelier ouvert du mardi au samedi
de 11 h à 20 h

📍 39 bis rue Pasteur

06 77 43 42 98

🌐 www.la-chouette-ceramique.com



UN JARDIN EXTRAORDINAIRE À CULTIVER

En septembre 2021, le potager à partager au lever du jour

Le Potager à partager a besoin de vous.
M. Bonnin lance un appel à bénévoles !

Le concept d'un potager à partager a été lancé par la Ville et le Conseil des Aînés il y a maintenant 7 ans sur le modèle d'un jardin participatif, pédagogique et convivial. Situé sur la prairie du parc des coteaux d'Avron, il propose à tous les adeptes de jardinage d'apprendre les étapes de création d'un potager aux côtés de bénévoles compétents.

En 2017, le Potager est primé une première fois pour la qualité remarquable du travail collectif réalisé et pour cette initiative citoyenne et pédagogique. En 2020, un Jury de la Société Nationale d'Horticulture de France a récompensé 5 potagers parmi les plus beaux de France dont le Potager à Partager qui compte plus de 50 variétés de légumes et de nombreux massifs de fleurs.

Cette belle reconnaissance est le fruit d'un travail constant de la part de M. Bonnin, ancien horticulteur à la retraite et les bénévoles du potager.

Dernier exemple en date, la récolte en septembre 2021 de 4 kilos de houblon sur le potager qui ont permis de produire La Favorite, la bière Nocéenne. Le potager est ouvert trois matinées par semaine.

Dès le mois de mars, un appel à bénévoles (*hommes et femmes*) est lancé pour participer aux différents travaux de jardinage à raison de 2 séances par semaine. Il n'est pas nécessaire d'être un expert en jardinage. Il suffit d'avoir envie d'apprendre, d'être patient et de s'engager à donner de son temps pour voir fleurir et pousser des merveilles.

Pour plus de renseignements, contactez M. Bonnin au 06 64 39 00 86 ou la Ville au 01 43 00 96 16 en vous rapprochant du service événementiel.



M. Bonnin transmet son savoir lors de la cueillette du Houblon en septembre dernier, première étape de production de la Favorite, bière nocéenne.

APPEL À BÉNÉVOLES

SAMEDI 12 MARS
DE 10H À 12H,

M. Bonnin et son équipe vous invitent à découvrir ce merveilleux potager autour d'un moment convivial, un petit déjeuner!
RDV sur la prairie du parc des coteaux d'Avron.

UNE NOUVELLE BOULANGERIE AU PLATEAU D'AVRON

Depuis le 3 février, une douce odeur de croissants et de pain chaud flotte à nouveau sur le plateau d'Avron.



La façade de la boulangerie affiche le changement de propriétaire, l'aventure a commencé le 3 février dernier



M. et Mme Trehet, très heureux d'ouvrir leur commerce

Après un changement de propriétaire, plusieurs mois de travaux, la boulangerie «Le Chant de blé» a rouvert à la grande satisfaction des Avronnais qui attendaient cela avec impatience.

M. et Mme Trehet ainsi que leurs deux salariées vous accueillent au 19 boulevard Aristide Briand, au coin de la place Stalingrad, du lundi au samedi de 7 h à 13h 30 et de 15 h 30 à 20 h et le dimanche de 7 h à 13 h 30 (*fermeture le mercredi*). Ils vous proposent de déguster des baguettes croustillantes et des pains spéciaux, de délicieuses viennoiseries et de succulents gâteaux. Une offre de snacking (*sandwiches, quiches*) est également proposée. Allez-y, vous ne le regretterez pas : les commentaires sur les réseaux sociaux ne tarissent pas d'éloges sur la qualité des produits proposés.

B&M, LE MAGASIN DES BONS PLANS

Le magasin discount d'équipement de la maison et de la personne, bien connu des Nocéens a changé d'identité. De Babou à B&M, l'enseigne britannique fondée en 1978,

compte 28 000 employés et 600 magasins.

En octobre 2018, B&M European Retail Value rachète l'enseigne française Babou pour 91 millions d'euros. Anthony Giron, PDG de B&M France revient sur les raisons de l'implantation du magasin à Neuilly-Plaisance situé au 1 avenue Michel Debré :

- relativement peu de commerce de ce type dans les environs et une bonne complémentarité avec le magasin Auchan en face,
- l'opportunité, à l'époque, de construire un bâtiment, dans une zone urbaine dense, qui puisse abriter la surface nécessaire à l'exploitation d'un magasin avec, en prime, la présence d'un grand parking en sous-sol,

- un bon mix d'habitat collectif et individuel, des familles soucieuses de bien gérer leur budget, tout en ayant de fortes attentes en termes de qualité de produits et de design.

À la tête du magasin depuis 2017, 2 gérants associés, Alexandre Robert et Cyril Siclay ont aussi en double gestion le magasin de Bagnolet. Leurs parcours sont riches d'univers différents, restauration, grande distribution, management... en région parisienne et en province. Ils intègrent successivement l'enseigne Babou en 2014 et 2017. Ces Nocéens de cœur apprécient particulièrement la taille humaine de Neuilly-Plaisance, la proximité des commerçants avec la clientèle, la tranquillité et la propreté de la Ville ou

encore le service voiturier. Ils envisagent de s'installer à Neuilly-Plaisance quand leurs finances le leur permettront.



Alexandre Robert et Cyril Siclay, les heureux gérants associés du magasin.



Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h 30 à 19 h



LE PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DU PAVILLONNAIRE

Une opportunité pour les artisans, une habitation plus économe, confortable et saine pour les Nocéens.

La Municipalité s'engage dans le dispositif du PREP, lancé par Grand Paris Grand Est. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. Il est ouvert à tous les propriétaires de pavillon, quels que soient leurs revenus. Pour cela il s'est développé un collectif d'artisans locaux formés pour réaliser ces travaux.

Accompagnement des propriétaires nocéens

C'est en travaillant en équipe et en recherchant la performance globale de la maison que les familles obtiendront une maison économe, agréable et saine.

Accompagnées par un interlocuteur privilégié pendant toute la durée du projet, les familles accèdent aux conseils, à l'aide pour réaliser les dossiers administratifs et financiers, afin d'être prêtes pour accueillir l'équipe d'artisans locaux qui réalisera un chantier performant.

Avis aux professionnels

Vous êtes un professionnel de la rénovation énergétique et souhaitez développer votre activité au cœur de Neuilly-Plaisance et des communes environnantes, c'est le moment de rejoindre une des équipes d'artisans impliquées dans le Parcours de Rénovation Énergétique Performante pour les maisons (PREP).

Les artisans recherchés sont des professionnels de l'isolation intérieure et/ou extérieure, toiture, plancher haut et bas, menuiseries extérieures, ventilation mécanique, chauffage, eau chaude sanitaire, régulation, électricité et étanchéité à l'air. Cette performance est atteignable en réalisant une rénovation globale ou tout au moins, la plus complète possible.



Pour vous inscrire, et remplir le formulaire, rendez-vous sur le site de [grandparisgrandest.fr/projets phares](http://grandparisgrandest.fr/projets-phares)

Contact Grand Paris Grand Est:
contactprep@grandparisgrandest.fr

KARINE DUMANOIS ET LA SOPHROLOGIE

Soprologue et Nocéenne, Karine Dumanois nous dit tout de son activité.

Après avoir travaillé pendant plusieurs années dans des environnements exigeants qui l'ont amenée à découvrir la sophrologie, à la pratiquer au quotidien, Karine Dumanois a constaté les bénéfices de cette discipline.

Elle a fait le choix d'en faire son métier en suivant un parcours de formation de 2 ans à l'ESSA (*École de Sophrologie Supérieure Appliquée*) pour devenir Sophrologue praticienne.



Nocéenne depuis plus de 17 ans, son installation à Neuilly-Plaisance était une évidence. Son objectif est d'offrir aux Nocéens, les services d'une sophrologue pour accéder à un soutien quel que soit le moment de leur vie.

Infos pratiques

Cabinet de sophrologie
21 rue Fernand Sanglier
Du lundi au jeudi de 8 h à 20 h 30 et le vendredi de 8 h à 15 h

Rendez-vous sur Doctolib ou au 07 88 21 15 68 (des créneaux particuliers en fonction des besoins des patients peuvent s'ouvrir).

QU'EST CE QUE LA SOPHROLOGIE ?

La sophrologie est une méthode psycho-corporelle qui vise l'équilibre entre les émotions, les pensées et le corps en passant par la connaissance de soi. Elle permet de prendre en charge le stress, le sommeil, les phobies, les angoisses mais aussi les douleurs et les addictions. C'est une aide précieuse pour les sportifs ou encore les préparations aux examens.

Elle peut s'exercer en cabinet mais également en entreprise ou dans des établissements scolaires ainsi qu'avec les seniors.

Elle se pratique à travers des exercices de respiration et de visualisation qui visent à créer un vécu corporel qui permet de développer positivement les capacités de la personne. Elle concerne aussi bien les adultes, les enfants que les adolescents.



VICTIMES OU TÉMOINS DE
VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES,
VOUS POUVEZ OBTENIR
DE L'AIDE !

Composez le **3919**
solidarite@femmes.org

Envoyez un SMS
114
Numero d'alerte

Commissariat de Neuilly-sur-Marne **01 56 49 10 10**

SOS Femmes 93 - FNSF **01 48 02 57 16**
ecoute.telephonique@sosfemmes93.fr

CIDFF 93 **01 48 36 07 56**
cidf93@orange.fr

Le LAO POWHER (93 et 75 pour les jeunes filles de 15-25 ans)
Association le FIT • lao@associationfit.org
01 71 29 50 02

Neuilly-Plaisance

2022, ANNÉE ÉLECTORALE

Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril prochains. Puis, comme depuis 2002, la présidentielle sera suivie des élections législatives qui se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin pour désigner les 577 députés de l'Assemblée nationale.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique dont s'acquittent malheureusement de moins en moins d'électeurs.

Une procédure facilitée pour les procurations

Il est désormais possible de donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Tout électeur peut recourir à une procuration sans avoir à justifier d'un motif particulier. Ce point est d'une importance particulière cette année étant donné que les vacances de printemps de la région parisienne débutent la veille du second tour de la présidentielle.

Les procurations peuvent être établies :

- via le site [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr)
- via le formulaire CERFA (formulaire papier ou formulaire téléchargé sur Internet)

Il demeure nécessaire de se déplacer ensuite dans un commissariat pour faire constater son identité.

Cependant si vous ne pouvez pas vous rendre au commissariat en raison de maladies ou d'infirmités graves, vous pouvez demander (par courrier, téléphone ou courriel) à ce qu'un agent de police se



déplace à votre domicile (ou dans un établissement spécialisé tel qu'un Ehpad). Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée, aucun certificat médical n'est exigé.

De nouvelles cartes électorales

Fin mars, une nouvelle carte électorale sera envoyée par la Ville à tous les Nocéens. Cette carte comportera deux innovations :

- un QR code qui permettra à chaque électeur de vérifier sa situation électorale ou trouver son bureau de vote (même si aucun changement n'a été opéré dans la répartition des bureaux de vote de la Ville). Il permettra également d'effectuer une demande de procuration, de vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration. Des informations sur le rôle démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France ou les compétences des élus seront également disponibles. Le QR code imprimé sera le même pour tous les électeurs.

- le Numéro National Électeur (NNE) Ce numéro permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il est indispensable pour établir une procuration.

L'inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le 4 mars pour l'élection présidentielle et le 6 mai pour les législatives.

Cette démarche peut être réalisée :

- en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1962>
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

ATELIERS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE



Pour pallier à la fracture numérique, l'État a co-financé le déploiement de 4000 conseillers numériques France services en France. Sous l'impulsion de M. Touré, conseiller municipal délégué aux NTIC* et de M. Rigault, conseiller municipal chargé de la Ville intelligente « Smart city », la Ville a obtenu le recrutement de son conseiller numérique Thibaud Guichard.



T. Guichard, conseiller numérique de la ville de Neuilly-Plaisance



Depuis mai 2021, tout Nocéen débutant dans l'univers d'Internet peut être accompagné par le conseiller numérique via des entretiens individuels mais aussi des ateliers collectifs, en se procurant des pass numériques.

Dans le cadre de ses missions, Thibaud Guichard lance ses premiers ateliers :

Atelier « Masterclass smartphone » pour un public de seniors.

L'objectif pédagogique était, le 24 février dernier à la bibliothèque, de valider les acquis et renforcer l'utilisation des smartphones. Une présentation commentée a été diffusée puis un quiz a été proposé avec des questions sur internet et le smartphone a été utilisé comme support de réponse sous la forme du jeu « Question pour un champion ».

Ateliers « Créer son espace en ligne sur le site des impôts » pour tous les administrés nocéens

L'objectif pédagogique est de savoir créer son espace sur Impots.gouv.fr. Des ordinateurs seront mis à disposition mais si vous disposez d'un ordinateur portable ou d'une tablette, n'hésitez pas à venir avec votre propre support.
Lundi 21 mars à 14h 📍 Bibliothèque Guy de Maupassant.
Durée : 2 heures. Nombre de participants : 10 max

L'inscription aux ateliers est indispensable auprès de M. Guichard au 06 28 60 69 53

* *Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.*

LA RÉCOLTE DES BOUCHONS D'AMOUR EST BONNE

Depuis 2007, la Municipalité est partenaire de l'association Les Bouchons d'Amour. Répartis dans les écoles maternelles et élémentaires, à la piscine et dans la cour de la Mairie, les 14 collecteurs en forme de dauphin, permettent de récolter en moyenne plusieurs tonnes de bouchons par an !



La mission des Bouchons d'amour consiste à acquérir du matériel pour les personnes handicapées, afin d'améliorer leur autonomie, par la vente de bouchons en plastique. À Neuilly-Plaisance, les enfants scolarisés aidés de leur famille participent au concours annuel de bouchons. Pour exemple, en janvier 2022, près de 200 kilos ont été

récoltés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville et avec les sites de la piscine et de la Mairie, le poids total de la collecte est de 342 kilos. Sur le podium de janvier, les écoles maternelle Foch et élémentaires Victor Hugo et Edouard Herriot se sont distinguées. Un prochain point route du concours est à découvrir en mai.

LIVRE
DU MOIS

Titre: La carte postale
Auteur: Anne Berest
Grasset

En 2003, Lélia, la mère de l'auteur, reçoit avec perplexité une étrange carte postale. Anonyme, elle ne comporte que les prénoms de quatre membres de la famille, morts à Auschwitz en 1942. Près de vingt ans plus tard, Anne Berest se met en tête de découvrir qui a bien pu envoyer ce message énigmatique.

Elle va se livrer à une enquête minutieuse pour essayer de retrouver l'auteur de cette carte et elle va ainsi reconstituer toute l'histoire de sa famille. Une histoire familiale passée sous silence, dans ce dramatique XX^e siècle, tout en se posant la question de l'identité juive.

De ce passé barricadé dans le mutisme maternel, rassemblant et recoupant au cours de longues et minutieuses investigations les traces qui, dans leurs boîtes d'archives, attendaient de trouver leur place dans la mémoire des vivants.

«*Je me reconnais enfin: je suis fille et petite fille de survivants*» conclut Anne Berest en achevant l'histoire de sa famille au XX^e siècle.

Ce roman est à la fois une enquête, un thriller, un devoir de mémoire traitant les sujets graves que sont les migrations, le racisme et l'antisémitisme.

Un coup de cœur.

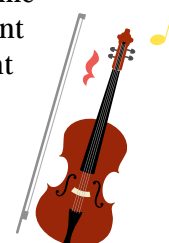
DES
TALENTS
NOCÉENS

En janvier et février 2022, l'AFEM, association francillienne d'expression musicale organisait la 30^e édition du concours les clés d'or accessible à tous les musiciens sans limite d'âge.

Retour sur les jeunes nocéens qui ont brillé de par leur prestation.

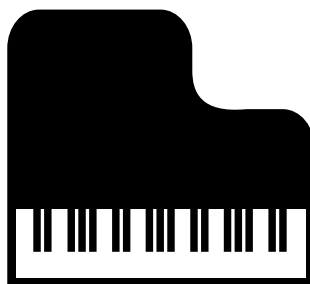
L'Association Francillienne d'Expression Musicale s'est fixée pour but l'organisation de concerts, stages et concours afin de découvrir de nouveaux talents et d'encourager leur parcours musical. Comme chaque année, plusieurs élèves de l'école de musique participent à ce concours. L'école de musique et la Municipalité adressent leurs chaleureuses félicitations aux élèves :

Dans la catégorie violon : Alexis Camuset a obtenu la mention très bien.



Dans la catégorie piano :

- Lina Bouaza a obtenu la mention très bien ainsi que la médaille d'argent,
- Tristan Weiler a obtenu la mention très bien,
- Louis Dinh et Raphaël Paget ont reçu la mention bien,
- Alix Airmsprach a reçu la clé d'or.



Prochainement auront lieu les élections présidentielles. Je sais que les présidents des bureaux de vote sont désignés parmi les élus mais comment sont désignées les autres personnes présentes dans le bureau de vote ?

Un bureau de vote est composé d'un président, de deux assesseurs au moins et d'un secrétaire.

Comme vous l'indiquez, le président du bureau est désigné par le Maire parmi les élus.

Les assesseurs sont, eux, désignés par les candidats à l'élection et à défaut par le Maire et choisis parmi les élus municipaux et les électeurs de la ville. Leur rôle est de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement, d'estampiller la carte électorale et de comptabiliser les enveloppes au moment du dépouillement.

Le secrétaire est un employé municipal électeur dans la commune. Sa fonction est de contrôler l'identité des électeurs entrant dans le bureau et de rédiger le procès-verbal à l'issue du dépouillement.

Un délégué des candidats peut également être présent dans le bureau. Il n'a qu'un rôle d'observateur afin de s'assurer du respect des règles relatives au vote, au dépouillement des bulletins et au décompte des voix.

Après la fermeture du bureau de vote, il est également fait appel à des scrutateurs qui sont chargés, sous la responsabilité du président du bureau, de procéder au dépouillement des votes et à la comptabilisation des suffrages. Ces fonctions peuvent être remplies par n'importe quel électeur.

Lorsque vous irez voter, les membres du bureau vous demanderont peut-être d'être scrutateur. Nous ne pouvons que vous inviter à y répondre favorablement. Vous permettrez que le dépouillement ait lieu sans retard dès 20h00 et vous ferez acte de citoyenneté et de civisme.

Mon voisin a des branches de son arbre qui dépassent dans ma propriété et cela me gêne. Que puis-je faire ?

Avant tout, sachez que vous ne pouvez pas couper vous-même les branches qui dépassent sur votre terrain. Vous ne pouvez couper que les racines mais attention, votre responsabilité pourrait être engagée si cela fait mourir l'arbre.

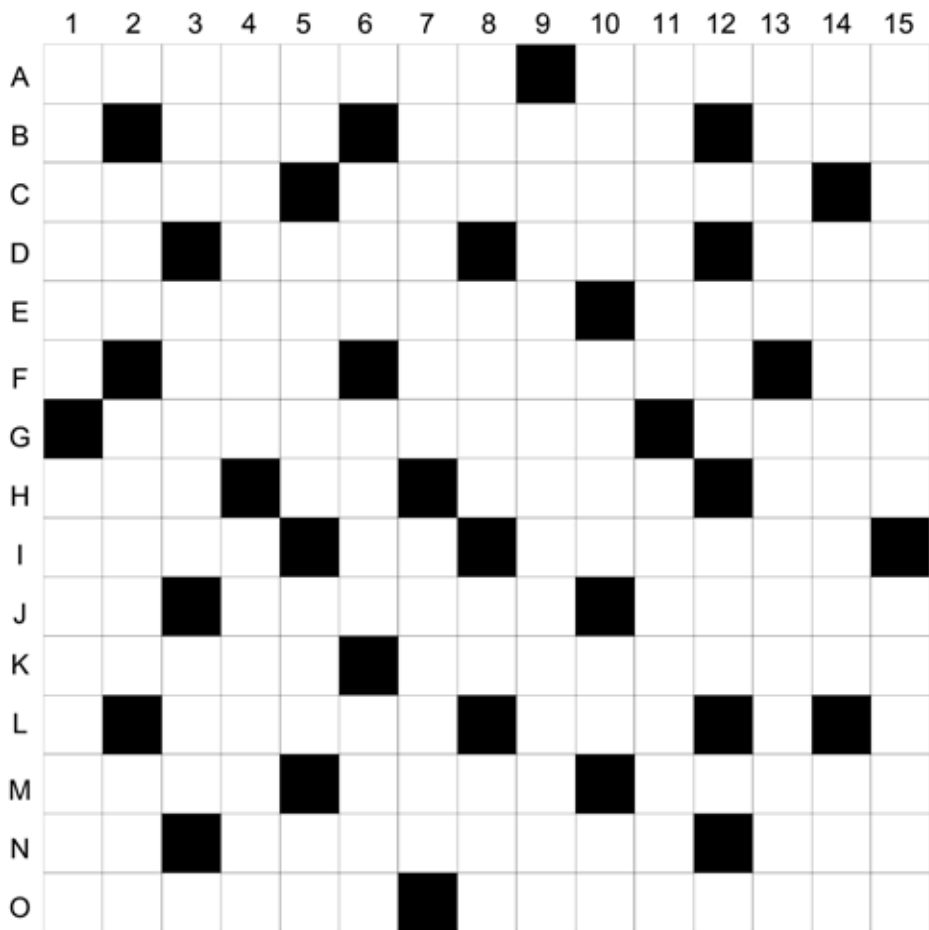
Pour ce qui est des branches, vous devez obtenir l'accord, de préférence écrit, du propriétaire pour les couper jusqu'à la limite séparative de propriété. Vous ne pouvez pas non plus cueillir les fruits qui se trouvent sur ces branches. En revanche, les fruits tombés naturellement de ces branches vous appartiennent conformément à l'article 673 du code civil.

Concernant les branches qui dépassent sur la voie publique, le Maire peut imposer leur élagage et pour cela il a la faculté de mettre en demeure le propriétaire de les couper. Si rien n'est fait, le Maire a le pouvoir de les faire tailler aux frais du propriétaire.

Signalons également qu'à la différence de la province, en région parisienne, les arbres et arbustes peuvent être plantés jusqu'à l'extrême limite de propriété. La distance limite de 2 mètres pour les arbres supérieurs à 2 mètres de haut (0,50 m pour les arbustes de moins de 2 mètres de haut) n'est donc pas applicable. Attention malgré ces règles, le propriétaire de l'arbre ne doit pas faire subir de trouble anormal du voisinage à son voisin.

Enfin, il convient de préciser qu'un arbre situé sur la limite séparative de propriété est réputé mitoyen. De ce fait, les frais d'entretien sont communs et chacun des voisins a le droit d'exiger son arrachage. En cas de désaccord, il revient au juge de décider.

MOTS CROISÉS :



Horizontalement

- A Critique violente - Grande peur
- B Colère d'avant - Comblé - Unité de résistance électrique.
- C Petit poisson d'eau douce - Qui est relatif au clergé
- D Fleuve d'Italie - Ami de Blanche-neige - Va de l'avant - Des tas d'années
- E Hurleront - Rayon de disquaire
- F Vieux punch - Jouerai du sabot - Sous fa
- G Fait savoir par les médias - Est réclamé à chaque participant
- H Manière d'être - Cours préparatoire - Virage à skis - Petit poème
- I Il en faut des gros pour déménager - Règle - Que l'on peut labourer
- J Pronom personnel - Commune en France - Démonstratif
- K Ira de l'avant - Elles n'ont besoin de personne
- L Triomphe de - Corse ou Sicile.
- M Linge de nuit - Chaudes saisons - Donna forme
- N Petit cours d'eau - Boucles - C'est d'accord
- O Étends - Calmes et paisibles.

Verticalement

- 1 Habillai de vêtements amples - Pardonner
- 2 Chapeau cloche en toile - Regardes attentivement - Période des amours
- 3 Pour relever - Navigateur - Prénom féminin
- 4 Support d'un appareil photo - Pour décapier les sols
- 5 Sous mi - Terme de jeu de piquet - Rayon - Négation
- 6 Instrument à vent en métal - Qui peut le faire - Navires
- 7 Commune de France - Nombre qui exprime l'âge de la lune
- 8 École des métiers de l'environnement - Fais du tort - Autrement dit - Espèce de lentille
- 9 Doctrine et culte de la religion réformée
- 10 Choisis - Raire - Aluminium au labo - Fin d'infinif
- 11 Brida une volaille - Canard des eaux nordiques
- 12 Cri de douleur - Organe d'oiseau
- 13 Ils sont à tenir pour jouer - Accident
- 14 Interjection - Retravaillé - Sans vêtement
- 15 Injustifié - Tentatives.

SUDOKU :

		3			2		9	6
	9		6	3	1		4	
4			5	8				
	1	7	2	4				
	4	9				2	6	
				6	7	4	3	
				9	8			3
	8		3	5	4		7	
9	3		7			1		

Solutions du précédent numéro

6	4	1	7	5	9	3	8	2
9	2	5	8	1	3	6	4	7
7	8	3	2	4	6	9	5	1
4	6	2	5	3	7	8	1	9
1	7	8	4	9	2	5	3	6
3	5	9	6	8	1	7	2	4
5	3	6	1	7	4	2	9	8
8	1	7	9	2	5	4	6	3
2	9	4	3	6	8	1	7	5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	W	A	G	O	N	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
B	A	V	A	N	I	E		U	R	I	N	A		L	A
C	T	A	R	T	E	M	P	I	O	N		F	L	A	N
D	E	L	A		L	U	E	T	T	E	S		E	V	E
E	R	E	G	A	L	A	D	E		S	T	E	R	E	R
F	C	R	E	M	E		R	E	S	S	A	I	G	N	E
G	L	A		U	S	E	E		T	E	R	N	I	T	
H	O	I	E	S		C	L	O	U		I	S	E	U	T
I	S		V	A	S	A	L	O	P	P	E	T		R	E
J	E	M	A	N	E	R		S	A	R	T	E	N	E	
K	T	A	N	T		L	E	P		O	S	I	E	R	S
L	S	T	O		B	A	T	O	N	S		N	U		O
M		R	U	A	I	T		R	I	E	N		V	O	L
N	P	A	I	L	L	E	T	E	S		E	P	E	L	E
O	O	S	S	U	E		E	S	S	A	Y	I	S	T	E

NAISSANCES EXTÉRIEURES



MUHAMMAD Faryal-Zara • ZIADI Maya • BOUAISSA Aaliyah • CAPELLE Rafael • PIOGER ORSINI Arya • JELLALI Yara • RAYOT Gaël • OUAKKOUCHE Younes • VILNER Corto • TANDIA Maïssé • EL AZHARI Jennah • SASHALA NAIK Thaïs • LEMPEREUR Nathanaël • BOTOSANEANU Emily • REHOUDJA DIKA Aylann • BENAZZA Leya • SADOU Amir

DÉCÈS



PISANI Michel, 62 ans • HARAK épouse HADJ YOUSSEF Zohra, 63 ans • HABERKORN Pascal, 46 ans • KOMBO Ponce, 56 ans • PLENET Jacques, 87 ans • BOITEL épouse CUETO Monique, 74 ans • ROSSI Gabriel, 90 ans • BOUDET épouse TU Marie-Christine, 46 ans • MANDAVIALLE Marius, 101 ans • AMSELLEM Urbain, 75 ans • TOBIA OLASO José Maria, 66 ans • GODIN Pierre, 92 ans • RIBATTO Pierre, 73 ans • PAYET OGNARD Sylvain, 86 ans • ALBARRAN Angel, 66 ans • DOMAH Mamode, 73 ans • TEYCHENÉ veuve CLASTRES Marie, 100 ans • DEHM veuve LALLEMAND Dominique, 67 ans • MOREIRA DO OLIVAL Samuel, 80 ans

État civil

GRAND PARIS : CHRISTIAN DEMUYNCK INTERROGE LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

Ce n'est un mystère pour personne, notre Pays traverse une crise de conscience morale. Malheureusement l'actuelle campagne présidentielle risque de ne pas changer cet état de fait : peu ou pas de débat de fond, des polémiques stériles et sur les réseaux sociaux des petites phrases qui se succèdent sans fin, comme autant de feu de paille.

Comment s'étonner alors de l'absence totale d'un sujet crucial qui concerne pourtant plusieurs millions de Franciliens : la gouvernance du Grand Paris. Pour rappel, la création de la Métropole du Grand Paris par la loi MAPTAM en 2014 répondait à différents objectifs dont l'un était de simplifier l'organisation institutionnelle de la région capitale en supprimant un des échelons administratifs existants.

Faute de courage politique, cela n'a pas été le cas.

De même, les territoires créés au sein de la Métropole ont été érigés en Etablissements Publics Territoriaux (EPT) en 2015 par la loi NOTRe qui les a dotés des compétences de plein droit alors qu'ils n'avaient initialement pas la personnalité juridique.

Par ailleurs, la répartition des communes au sein des EPT s'est faite en dépit du bon sens comme l'en atteste le cas de Neuilly-Plaisance intégré dans un ensemble sans cohérence territoriale.

Ainsi, une réforme devant à l'origine alléger le fameux millefeuille territorial a paradoxalement abouti au résultat inverse en créant deux échelons institutionnels supplémentaires. Dans le même temps, les communes, du fait des compétences attribuées aux EPT, se sont trouvées dépouillées de plusieurs de leurs attributions de proximité fondamentales.

Depuis lors, tous les gouvernements qui se sont succédés ont affiché leur volonté de réformer la gouvernance du Grand Paris mais toutes ces déclarations sont restées à l'état d'intention.

LIGNE 1 : EFFET BOOMERANG

Depuis une dizaine d'années, de nouveaux métros, des projets de prolongements de lignes, de tram, de bus sont en discussion dans le cadre du projet de Grand Paris.

Les enjeux sont considérables. Le développement et la diversification des transports en commun sont en effet indispensables dans une métropole de plus de 7 millions d'habitants si l'on veut limiter la circulation et la pollution automobiles qui nous asphyxient tout en assurant le transport quotidien nécessaire à la vie économique et sociale.

Ces projets « structurants » et réflexions sont connus de tous et de longue date. Rappelons que le PLU actuel, adopté en septembre 2017, les a inscrits noir sur blanc dans ses projets – dont les réflexions sur la ligne 1. La ville en attend de réelles « dynamiques » qui « permettront de faciliter les trajets vers Paris et les communes périphériques de l'Ile-de-France. »

Las ! Le maire actuel, comme toujours frileux devant les formes modernes d'intercommunalité, s'est tenu à l'écart des discussions sur ces grands projets. Et qu'arrive-t-il ? Faute de concertation et de partenariat, les Nocéens – habitants et entreprises – sont mis devant le fait accompli de projets qui ont évolué sans eux. C'est principalement le cas de la ligne 1 du métro dont une partie des installations techniques justifie l'inquiétude de tout un quartier.

Dans la précipitation, Christian Demuynck et son équipe se réveillent donc ! Sans aucune étude d'impact – alors que notre ville ne compte plus les études de faisabilité –, sans aucun plan alternatif à proposer sinon de s'opposer à un projet hier jugé « dynamique », le maire a fait voter par sa

Ainsi au début de son mandat, le Président Macron s'était engagé à « simplifier drastiquement le millefeuille administratif du Grand Paris afin d'aboutir à une organisation institutionnelle stabilisée et efficace ». On ne pouvait alors que souscrire à cette ambition. Depuis lors, aucune réforme n'a été engagée et la crise de la Covid a fourni un utile prétexte à l'immobilisme de l'actuel Président, tant la réforme est explosive.

C'est pourquoi souhaitant obtenir des engagements clairs des candidats à la présidentielle, Christian DEMUYNCK a récemment écrit à chacun d'entre eux, de l'extrême gauche à l'extrême droite. Il leur demande quelles solutions concrètes souhaitent-ils mettre en œuvre pour la gouvernance du Grand Paris.

En effet, après six années d'existence, quel est le bilan des EPT ? Il est sans appel : moins d'efficacité pour les administrés et plus de dépenses publiques. Comme Christian DEMUYNCK le présentait malheureusement dès leur création, les EPT sont des structures technocratiques, éloignées des réalités du terrain et des administrés. Il est indéniable qu'auparavant les services municipaux assuraient un service de proximité à meilleur coût comme par exemple la collecte des déchets.

Davantage d'administration, communes dépossédées de leurs compétences historiques, moindre efficacité pour les administrés, augmentation substantielle de la dépense publique : un tel bilan ne peut qu'alimenter la défiance des Français envers les dirigeants politiques et ne peut donc laisser indifférent les candidats à la présidentielle.

C'est pourquoi, pour le nouveau Président de la République, il sera urgent d'agir pour mettre fin à la situation actuelle.

Les élus du Groupe Majoritaire

majorité et dans l'improvisation une résolution d'opposition au prolongement de cette ligne de métro. Pourtant, qui peut nier qu'elle serait utile à des milliers d'entre-nous. Comble ! Il appelle les Nocéens à le soutenir dans son impéritie.

Il y a un an, alors que le projet lui était semble-t-il dévoilé – oui ! c'était il y a plus d'un an –, madame Péresse avait apparemment fait quelques promesses au maire sur ce sujet.

Interrogé par notre groupe en conseil municipal sur les suites de ces négociations et sur la réalité du plan évoqué, nous n'avons obtenu aucune réponse. Lors de ce conseil, il est apparu clairement que notre ville n'avait pas d'alternative à proposer.

Nous refusons de nous laisser enfermer dans de telles postures, sans aucune perspective. Il est grand temps que notre ville soit présente et actrice dans ce dossier. Au lieu d'une position de blocage stérile, qui condamne notre avenir ou menace l'un de nos quartiers, il nous faut des solutions claires à présenter au commissaire enquêteur d'ici le 1^{er} mars ... Une gageure au vu de l'état de déliquescence de ce dossier !

Nous sommes à votre écoute ; contactez-nous à notre adresse mail reinventons.np@gmail.com.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

20^{ème}
SALON



du
**LIVRE
POLICIER**

Salle des Fêtes
11 av. du Mar. Foch

s a m e d i
9 AVRIL

9h30 à 12h30
13h30 à 18h30

20 auteurs présents en dédicace et ateliers ludiques proposés



www.mairie-neuillyplaisance.com